**Coronavirus – Covid19**

**Message aux parents d’élèves – 28/02/2020**

Dans le cadre de la gestion de l’épidémie de Coronavirus (COVID-19), le ministère des solidarités et de la santé a édité des mesures préventives, afin de prévenir la propagation du virus et de prendre en charge les personnes qui seraient touchées en France.

Ces mesures sont consultables et actualisées sur le site officiel :

|  |  |
| --- | --- |
| <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> |  |

Sur recommandation du ministère des solidarités et de la santé, **les personnels et les élèves qui reviennent de zones à risque doivent rester éloignés de l’école ou de l’établissement scolaire dont ils relèvent durant 14 jours suivant leur retour**.

Aujourd’hui, vendredi 28 février, les zones à risque sont les suivantes : Chine continentale, Hong-Kong, Macao, Singapour, Corée du Sud, Iran, Italie : région de Lombardie et Vénétie.

**Si votre enfant est concerné, il ne doit pas se présenter dans son école ou établissement scolaire lundi 2 mars et il convient de prévenir au plus vite le directeur de l’école ou le chef d’établissement.**

**NUMERO A APPELER à compléter par l’établissement.**

La continuité pédagogique, qui permet de maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, sera assurée au mieux sur cette période.

Par ailleurs l’ensemble des voyages scolaires de et à destination des zones à risque sont suspendus.

Nous restons à votre écoute et de nouvelles précisions pourront vous être communiquées en temps que de besoin.

**Nous vous remercions de bien vouloir suivre scrupuleusement ces mesures de prévention, essentielles pour éviter la propagation du virus, et de consulter régulièrement les informations actualisées sur le site gouvernemental.**